

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

06/12/2020

Dossier complet le :

06/12/2020

N° d'enregistrement :

2020-5039

1. Intitulé du projet

Agrandissement de 20 000 m³ d'une réserve collinaire d'irrigation déjà utilisée par l'exploitant

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GAEC LE GAZON FORGERIT

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

FORGERIT Damien, l'un des gérants du GAEC

RCS / SIRET

4 0 0 | 8 6 1 | 5 3 0 | 0 0 0 | 1 4

Forme juridique

GAEC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
16 - projets d'hydraulique agricole, y compris projets d'irrigation et de drainage de terres	16a) projet < 100 ha irrigués non concerné 16b) zone humide < 1 ha non concerné 16c) prélèvement en ZRE > 8 m ³ /h concerné

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- élévation d'environ 1,50 m de la hauteur de la digue de la réserve amont. (la réserve aval ne sera pas modifiée).
- construction d'une digue de 2m de hauteur sur le côté ouest de la réserve
- construction d'une digue en queue de réserve de 2m de haut
- construction d'un fossé de contournement sur le flanc ouest de la réserve
- mise en place d'un pompage pour compléter le remplissage de la réserve au delà du niveau actuel. la réserve se remplit gravitairement jusqu'à la cote haute de l'actuelle réserve.
- pas de travaux à prévoir sur le réseau d'irrigation, car l'installation existe déjà avec des canalisations enterrées.

4.2 Objectifs du projet

Avoir 20 000 m³ de volume supplémentaire pour développer les cultures spécialisées et notamment des productions de plants de pomme de terre.

Pas de modification du reste de l'assolement ni des productions animales.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Reprendre totalement la digue de la réserve amont en refaisant un ancrage et en rehaussant de 1,50m la digue.
- créer une digue de 2m de haut sur le flanc ouest de la réserve entre le plan d'eau et le futur fossé de contournement.
- créer le fossé de contournement de la réserve
- créer une digue de 2 m en queue d'étang et une prise d'eau pour remplir gravitairement l'étang.
- installer une pompe de refoulement pour assurer le remplissage des 1,50m créés au dessus du niveau actuel.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Remplissage gravitaire jusqu'à la cote hautes eaux actuelle de la réserve existante
- puis complément de remplissage par pompage dans le fossé. La réserve est alors isolée complètement du réseau hydrographique jusqu'au 01 novembre.
- A partir de mai, irrigation en fonction des besoins des cultures. La station de mise en pression reste sur la réserve aval, et la réserve amont se vide gravitairement dans celle en contrebas.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

le projet devrait être soumis à une procédure de déclaration au titre de la loi sur l'Eau pour les rubriques suivantes :

- rubrique 3.3.1.0 : végétation de zone humide le long de la réserve existante 0,7 à 0,8 ha
- rubrique 3.2.3.0 : plan d'eau permanent ou non dont la surface est < 3ha

pour mémoire :

- rubrique 3.2.5.0 : sans objet car nouvelle réserve de volume < 50 000 m³
- rubrique 1.3.1.0 : sans objet car le prélèvement sera inclus dans le plan annuel de répartition de l'OUGC des bassins versants du marais poitevin.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
volume du plan d'eau final : entre 40 et 45 000m ³ d'eau	
surface du plan d'eau au miroir : environ 1,9 ha	
hauteur maximum de la digue : environ 6m au plus profond du talweg	
surface du bassin d'alimentation : une cinquantaine d'ha	
le dossier Loi sur l'Eau mentionnera plus de détails sur les cubatures réelles de l'ouvrage (volume d'eau, digue, matériau, zone humide à compenser)	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

lieu dit l'éveillerie, commune de
Mareuil sur Lay

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Augmentation du volume sur une réserve créée dans les années 70

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Toutefois autour du projet (dans un rayon de 10 km), on dénombre 3 ZNIEFF de type I : - Basse vallée de l'Yon et vallée de la baffardière - marais dulcicole de la Bretonnière et ses coteaux - vallée de la Doulaye
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La délimitation des zones humides n'a pas été officiellement faite. Mais la présence de végétation hydrophile le long et surtout en queue de la réserve existante laisse à penser qu'on aura de la compensation à faire sur cette surface concernée
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Tout le bassin du Lay est en zone de répartition des eaux
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Toutefois autour du projet (rayon de 10 km), on dénombre 2 sites Natura 2000 - la zone FR5200659 (marais poitevin) : directive habitats et directive oiseaux à 3km environ - la zone FR5212011 (plaine calcaire du sud Vendée) : directive oiseaux à 8km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet va entrainer un prélèvement hivernal de 20 000 m ³ (1,6 l/s) par interception des eaux de ruissellement d'un fossé qui s'écoule vers le fleuve Lay
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	l'étude technique se fera lors du dossier loi sur l'eau. Mais l'extraction des matériaux se fera sous l'emprise du plan d'eau, jusqu'à concurrence des besoins pour édifier la nouvelle digue. Il n'y aura donc ni excédent, ni déficit en matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il y aura forcément des perturbations au niveau de la faune et de la flore au moment des travaux, mais un nouvel équilibre se refera, puisque le fossé de contournement (déjà existant) sera déplacé pour agrandir la réserve actuelle. On peut penser revenir très rapidement au moins au niveau de la biodiversité actuelle, puisque la zone humide devrait être plus étendue dans la mesure où la réserve sera plus grande.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune espèce particulière ne sera impactée à priori.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	l'exploitant agricole va changer la destination d'environ 1 ha au maximum, qui sera recouverte d'eau ou de digues. Mais les productions végétales de l'exploitation seront augmentées grâce au supplément de rendements sur les surfaces irriguées.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le trafic ne sera augmenté que temporairement lors de la réalisation des travaux dont la durée sera inférieure à 1 mois.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Sauf de façon très temporaire lors de la phase de chantier qui durera moins de 1 mois.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le patrimoine architectural et culturel est marginal localement. Quant à l'environnement paysager, seuls 2 saules en queue de plan d'eau seront arrachés. le dossier loi sur l'eau indiquera les éventuelles plantations à prévoir.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	l'exploitant perd un ha de culture, mais va largement récupérer en volume de production grâce à l'irrigation d'une bonne douzaine d'hectares en plus.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le prélèvement d'eau de ruissellement pour assurer le remplissage hivernal de cette réserve va se cumuler à tous les autres prélèvements d'eau existants sur le bassin. Dans ce périmètre en zone de répartition des eaux, le SDAGE Loire Bretagne, via ses dispositions 7D-5 à 7D-7, prévoit le cadrage quantitatif des prélèvements possibles et les modalités de ces prélèvements. Comme le bassin présente un régime particulièrement contrasté, le plafond des prélèvements possibles est de 40% du débit moyen du Lay. La DREAL des Pays de Loire a fait le point dans une note fin 2015, pour analyser l'état réel des prélèvements existants, par sous bassin versant de la ZRE (voir pièce jointe).

Par manque d'information à l'époque, il n'a pas été possible de définir les limites d'un sous bassin en aval de Mareuil/Lay qui corresponde aux eaux de surface, et il se trouve que ce projet est dans la "zone blanche" de la carte. Au sud du Lay, on tombe dans la zone plaine avec des prélèvements dans la nappe en lien avec les réserves de substitution. La zone blanche comprend donc une partie de Mareuil, la Couture, un bout de Rosnay et de champ saint Père, et un bout de St Vincent sur Graon.

Sans tenir compte de la zone blanche ci-dessus délimitée, le tableau récapitulatif donne une indication volumétrique de 8 493 000m3 disponibles à l'aval de Mareuil.

Ce projet a un impact vraiment mineur au regard des disponibilités (< 0,3% du volume disponible).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La réserve existante a créé une zone humide en limite du plan d'eau sur les rives et en queue. Le fait d'agrandir la réserve va nécessiter le déplacement de cette zone humide qui devrait naturellement se refaire aux limites de la nouvelle réserve. Le bureau d'études qui élaborera le dossier loi sur l'eau pour ce projet précisera les conditions et les modalités de compensation de la zone humide, ainsi que le volet paysager à prévoir.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'agrandissement de 20 000 m³ de la réserve existante s'avère très modeste et va vraiment très peu modifier le paysage et l'environnement; les ZNIEFF et les sites Natura 2000 ne seront pas impactés par le projet. Le point le plus faible du projet concerne l'absence d'estimation du volume hivernal prélevable sur notre zone non analysée par la note de la DREAL de 2015. Mais le volume disponible sur le tronçon du lay en aval de Mareuil (8 490 000 m³) est tel au regard du volume demandé, qu'il apparaît disproportionné d'exiger une étude d'impact pour ce seul motif.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Bilan sur les prélèvements hivernaux en ZRE en Vendée V2.pdf (partie 6.2 et 7)
- Carte des BV hydro ZRE.pdf (partie 6.2 et 7)
- Etude de faisabilité GAEC LE GAZON light.pdf (présentation générale du projet)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Mareuil sur Lay

le, 15/09/2020

Signature

